

Concertation continue

# Réunion publique

19 mai 2026

## Hôtel Communautaire de Dunkerque

Projet de production d'acier à basse émission de CO<sub>2</sub>  
sur le site de Dunkerque



La réunion publique s'est déroulée le mardi 19 mai 2026, de 18h à 20h10, à l'hôtel communautaire de Dunkerque. Elle a réuni 57 participants (hors représentants de la maîtrise d'ouvrage).

Le diaporama commenté pendant ces échanges est accessible via le site de la concertation : [Documents du Projet de Décarbonation Dunkerque - Concertation Amf Decarbonation](#)

A cette réunion participaient également :

- **Martine Arlabosse**, vice-présidente de la Communauté urbaine de Dunkerque,
- **Bruno Ribo**, directeur général d'ArcelorMittal France,
- **Thierry Flament**, directeur du site d'ArcelorMittal Dunkerque,
- **Frédéric Loiseau**, sous-Préfet de Dunkerque,
- **François Glaisner**, directeur du projet de décarbonation,
- **Damien Blot**, chargé d'Etudes Concertation Environnement RTE
- **Isabelle Vandaele**, responsable communication et concertation du programme de Décarbonation, ArcelorMittal France,
- **Thibault Maugeness**, responsable HSE du projet de Décarbonation, ArcelorMittal France,
- **Anne-Marie Royal**, garante de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) du projet de production d'acier à basse émission de CO<sub>2</sub>.

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Introduction de la réunion .....        | 3 |
| Le nouveau design du projet .....       | 4 |
| Les enjeux énergétiques .....           | 5 |
| Les impacts environnementaux.....       | 6 |
| Emploi, compétences et territoire ..... | 7 |
| Conclusion.....                         | 9 |

## Introduction de la réunion

**Martine Arlabosse**, vice-présidente de la Communauté urbaine de Dunkerque, ouvre la réunion, accueille les participants dans l'hôtel communautaire et souhaite à toutes et tous des échanges fructueux ; elle insiste aussi sur l'importance du projet dans un contexte d'engagement du Dunkerquois pour s'affirmer comme un des territoires européens de référence en matière de décarbonation industrielle.

En vidéo, **Bruno Ribo**, directeur général d'ArcelorMittal France, remercie les participants. Il réaffirme que « produire l'acier autrement, aujourd'hui, ce n'est plus une option. » Il s'agit d'un choix clair de l'entreprise pour répondre à l'urgence climatique.

Il remercie également l'engagement des équipes de l'entreprise. Il insiste sur l'importance de ce projet qui « porte une vision pour le territoire dunkerquois ». Enfin, il se félicite de ce temps de concertation continue qui permet de construire un projet dans le dialogue et la transparence.

**Anne-Marie Royal**, garante de la Commission nationale du débat public, rappelle le rôle de la CNDP, l'importance des temps de concertation en amont des grands projets et insiste notamment sur le respect de l'indépendance, de la transparence et de l'égalité de traitement. Elle évoque également le cas particulier du Dunkerquois, où 16 procédures se sont succédé depuis 2020. Enfin, elle revient sur les étapes préalables de la concertation sur ce projet avec la particularité d'un temps intermédiaire pendant lequel, même si la décision d'investir n'était pas encore prise, plus de 35 rendez-vous de concertation ont été proposés. Elle invite donc les participants à prendre connaissance des deux bilans intermédiaires rédigés pendant cette période.

**Isabelle Vandaele**, responsable communication et concertation du programme décarbonation d'ArcelorMittal France, précise le dispositif déployé et salue la qualité de la relation avec la CNDP qui a permis la mise en place d'un dialogue structuré et la participation de plus déjà plus de 3 500 personnes sur les différents événements. Elle détaille également les prochains rendez-vous et les modalités de participation.

**Thierry Flament**, directeur du site d'ArcelorMittal Dunkerque, explique que ce projet s'inscrit dans la pérennité de l'activité sidérurgique de production d'acier à Dunkerque sur un site qui a aujourd'hui bientôt 64 ans. Il se réjouit de ce temps d'échange permettant de préciser et de partager un certain nombre de points, « en transparence, comme on en a l'habitude à Dunkerque, sur ce territoire ».

**Frédéric Loiseau**, sous-Préfet de Dunkerque, rappelle l'importance à Dunkerque de la réindustrialisation et de la décarbonation et loue « un partenariat extrêmement sain entre public et privé » sur ces sujets.

Il insiste aussi sur le projet de décarbonation d'ArcelorMittal, qui est « un élément majeur de ce qui est mené ici » puisque l'arrondissement de Dunkerque représente, en termes d'émission de gaz à effet de serre par l'industrie, 21 ou 22 % de ce qui est produit par l'industrie sur l'ensemble du territoire national. Ce projet répond donc à un véritable objectif de politique

publique nationale et peut constituer une part très importante des engagements pris par la France dans le cadre des accords de Paris. Il est donc essentiel de l'accompagner, ce que fait l'État, et de le partager dans le cadre de cette concertation continue.

## Le nouveau design du projet

- **Présentation par François Glaisner, directeur du programme décarbonation**

En préambule, **François Glaisner** rappelle le contexte et décrit les évolutions du programme. Il explique pourquoi ce projet voit le jour aujourd'hui, après une genèse assez longue en lien avec le marché de l'acier européen. Il fallait aussi des conditions liées à l'énergie puisque le projet implique un passage d'une industrie très carbonée à une industrie décarbonée par le biais de l'électricité.

Pour atteindre les objectifs fixés par ArcelorMittal de neutralité carbone en 2050, l'autre levier, c'est la circularité de l'acier. Le projet vise à augmenter la quantité d'acier cyclé jusqu'à 60 %. Il précise aussi que les 2 filières (four électrique et haut-fourneau) coexisteront pour à peu près une production de brames sur le site de Dunkerque d'environ 5,5 millions de tonnes avec 2 millions de tonnes produites au niveau du four à arc électrique et le reste par la filière classique qui sera maintenue au niveau d'un haut fourneau.

Et il rappelle quelques chiffres : dans la filière historique, pour 1 tonne d'acier produite, on produit 1,7 tonne de CO<sub>2</sub>. On va ramener à 1/3 la production de CO<sub>2</sub> et donc, globalement, atteindre un peu plus de 27 % d'abattement des émissions de CO<sub>2</sub> du site.

Enfin, il explique l'implantation des nouvelles installations sur le site et donne un calendrier des prochaines étapes.

- **Questions et observations du public sur le nouveau design**

Un premier temps d'échange intervient à l'issue de la présentation de M. Glaisner

**Paulo-Serge Lopes**, président de Virage Energie, s'interroge : « le projet, c'est d'effectuer 2 millions d'acier sur les 5 à 5,5 millions escomptés en 2030 ; pourquoi ne pas atteindre une part plus importante dans la production finale ? Et pourquoi on garde le haut fourneau HF4 à terme ?

Il pose ensuite une autre question concernant le CO<sub>2</sub> résiduel pour savoir si AMF est déjà engagé pour des solutions de ré usage ou de capture+/stockage. Il cite les projets Cap Décarbonation ou DKHARBO, par exemple.

**Thierry Flament** répond qu'en 2022, l'idée initiale, c'était effectivement deux fours électriques ; mais qu'il faut adapter la production à la demande ; Aujourd'hui, si le projet est phasé, c'est parce que le besoin des clients en termes d'acier décarboné évolue moins vite que prévu. La consommation d'acier dans les 5 dernières années a baissé de 20%. Mais, par exemple, le poste RTE de 400 000 V, est déjà dimensionné pour pouvoir demain alimenter, un deuxième four électrique. Tout dépendra donc de l'évolution du marché dans les prochaines années.

Et concernant le CO<sub>2</sub> résiduel, **Thierry Flament** confirme qu'il y aura du CO<sub>2</sub> résiduel parce que le train à chaud en émet. Il rappelle que l'entreprise s'est intéressée à différents projets liés au CO<sub>2</sub> ces dernières années dont REUSE qui a été abandonné. Et aujourd'hui ArcelorMittal participe toujours aux projets de CCS ou CCU du territoire. Tout en précisant qu'il faut trouver le meilleur équilibre entre la technique et aussi l'économique.

**Anne-Marie Royal**, garante CNDP, demande ensuite des précisions sur les dimensions du bâtiment, et notamment les hauteurs maximums, indiquant qu'il s'agit d'une question qui avait été posée à plusieurs reprises lors des premières phases de la concertation.

**François Glaisner** indique que la nouvelle halle fera 77 mètres de haut et la cheminée atteindra 92 mètres.

**Pierre Gugliermi**, président de la Commission de Suivi de Site (CSS) des sites Seuil Haut de la zone industrialo-portuaire de l'Agglomération Dunkerquoise, souhaite savoir si, dans la perspective d'un deuxième four, l'ensemble de l'aciérie suffira ou s'il faudra reconstruire une aciérie complète.

**François Glaisner** indique que l'aciérie n'hébergera que le premier four et le premier four poche. Mais les études menées intègrent l'emprise d'une extension de cette halle pour héberger un deuxième four électrique et un deuxième four poche si nécessaire.

## Les enjeux énergétiques

**Présentation par François Glaisner, directeur du programme décarbonation, Thierry Flament, Directeur du site ArcelorMittal Dunkerque et Damien Blot, chargé d'études concertation RTE**

**François Glaisner** indique que l'installation de la nouvelle filière, four électrique, four poche, va doubler la consommation électrique du site (1,2 TWh par an d'électricité à 2,2). Et, à titre de comparaison, précise que la puissance maximale du four électrique est de 200 MW et qu'une tranche nucléaire, c'est un peu moins d'un gigawatt.

**Thierry Flament** rappelle également qu'un contrat a été signé entre ArcelorMittal et EDF ; ce qui donne de la visibilité pour l'approvisionnement en énergie bas carbone. Ce qui fait partie des éléments clés qui font que cet investissement se passe à Dunkerque et pas dans d'autres pays européens ; Il souligne également que les certificats d'économie d'énergie constituent un appui essentiel à la stratégie décarbonation du projet.

**Damien Blot** rappelle le rôle et les missions de RTE. Il précise aussi que RTE est partie prenante dans le cadre de ce projet en étant co-maître d'ouvrage, notamment pour la partie de raccordement électrique. 1, 5 milliards d'euros d'investissement sont réalisés dans l'agglomération de Dunkerque pour combler les besoins nouveaux de décarbonation et

d'électrification des process existants ou des nouvelles industries. Une augmentation d'environ 3 à 4 fois la consommation actuelle est envisagée (à l'horizon 2030 de 3,5 gigawatts et à l'horizon 2040 de 4,5 gigawatts). Il précise ensuite les travaux menés et le calendrier notamment concernant le poste dit « Puythouck » qui permettra le raccordement d'ArcelorMittal.

- **Questions et observations sur les enjeux énergétiques**

**Fabienne Castel**, conseillère communautaire et conseillère municipale déléguée au risque industriel, se demande s'il n'est pas possible de remplacer la ligne 400 000 volts proche des maisons du poste dit du « Puythouck » par une ligne souterraine.

**Damien Blot** précise que certaines lignes peuvent être enterrées et d'autres non en fonction de la puissance ; en l'occurrence, au niveau du poste, il s'agit d'un niveau de puissance estimé qui transite à hauteur de 4 500 Mw ; pour ce niveau de puissance, techniquement, cela ne peut pas être développé en souterrain.

**Anne-Marie Royal** demande à **Damien Blot** s'il est possible de réaliser une cartographie globale des projets sur le Dunkerquois intégrant les différentes lignes et les différents projets et de mettre cette cartographie à la disposition des publics sur le site de la concertation.

**Damien Blot** répond qu'il fera remonter la demande pour réaliser un document encore plus précis sur les différents projets de raccordement et de développement de réseau du secteur pour le partager au grand public.

## Les impacts environnementaux

**Présentation par Thibaut Maugenest, responsable HSE (hygiène sécurité environnement)**

**Thibaut Maugenest** indique qu'à travers le projet, les équipes ont trouvé des réponses pour limiter les impacts et, sur certains aspects, générer du progrès par rapport à l'existant. Ainsi la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la qualité de l'air en termes de polluants, et les émissions des poussières vont être réduites. C'est le cas aussi sur les déchets avec plus de circularité (acier recyclé, laitiers) Et sur d'autres enjeux, cela va permettre d'obtenir des résultats comparables avec les impacts du site existant.

Il fait ensuite un zoom sur l'air, l'eau et le bruit ; enfin, il rappelle les prochaines étapes notamment en termes de procédures réglementaires (permitting) et de calendrier de la concertation continue.

- **Questions et observations sur les impacts environnementaux**

**Mauricette Offe**, adjointe au Maire de Fort-Mardyck, s'alarme sur les impacts et notamment sur le bruit et les poussières : « on en a déjà beaucoup. Vous disiez que c'était plus bruyant que maintenant. Est-ce qu'on doit investir dans des « boules Quiès » ? »

**Thibaut Maugenest** confirme que les fours sont très bruyants ; et c'est la raison pour laquelle ils sont encapsulés dans deux couches : l'enceinte capitonnée et derrière, le bâtiment lui-même qui est fermé et fortement isolé. Donc, l'objectif, c'est de ne pas faire plus de bruit qu'aujourd'hui.

**Patrick Girardin**, MEDEF Côte d'Opale, se demande s'il y aurait des problèmes techniques si l'on utilisait de l'eau de mer plutôt que de l'eau douce industrielle pour refroidir les installations.

**Thibaut Maugenest** répond qu'effectivement, dans le 1<sup>er</sup> projet, l'eau de mer était envisagée notamment pour le refroidissement. Mais finalement le refroidissement à l'air est une technologie tout aussi maîtrisée et qui évite un peu d'empreintes sur le site (canalisations, par exemple) et les rejets en mer.

**Antoine Assice**, conseiller municipal, ville de Gravelines, souhaiterait savoir, comme cela a été fait pour le CO<sub>2</sub>, quel est le pourcentage prévu de baisse des émissions de poussières.

**Thibaut Maugenest** indique que les études sont encore en cours, donc les chiffres définitifs n'existent pas encore ; cependant, concernant les poussières, l'ordre de grandeur est de 15 % de réduction.

## Emploi, compétences et territoire

**Présentation par François Glaisner, directeur du programme décarbonation, Thierry Flament, directeur du site ArcelorMittal Dunkerque**

**François Glaisner** détaille d'abord la préparation des travaux et indique travailler avec les autorités locales les dispositifs logistiques pour amener jusqu'à 2000 personnes sur le chantier. Les aspects organisationnels sont également en cours de préparation : organisation en deux huit en semaine, avec, en option des possibilités le samedi pour combler d'éventuels retard ; la question du logement ou encore des places de parking ou des solutions de mobilité sont aussi envisagées. D'autant qu'il faudra articuler ce chantier avec d'autres sur le territoire. Toutes les options sont envisagées : nouveaux bureaux, installations temporaires pour douches, vestiaires... et pour la mobilité, les lignes de bus mais aussi des navettes maritimes, des places de parking déportées...

La phase de consultation des entreprises prestataires va s'ouvrir prochainement ; ce qui va créer des opportunités d'emplois.

**Thierry Flament** explique aussi que « ce n'est pas ce n'est pas qu'un projet technique. C'est vraiment un projet de transformation. » L'idée est donc d'accompagner cette transformation et cette montée en compétences comme cela a été fait sur le projet électrique. Il y aura donc des formations à partir de 2027 – 2028.

- **Questions et observations sur les emplois, compétences et territoire**

**Fabienne Castel**, conseillère communautaire et conseillère municipale déléguée au risque industriel, s'interroge sur les meilleures solutions de mobilité pour la phase travaux mais aussi pour la phase d'exploitation en intégrant le fait qu'il y a un poste de garde et donc que les lignes régulières de transport en commun ne peuvent pas entrer sur le site. Elle évoque aussi la question de la consommation d'espaces pour les véhicules individuels.

**François Glaisner** indique que pour la phase travaux le travail, sur une vision globale, est en cours avec la CUD notamment ; pour la phase exploitation, l'impact de ce projet est neutre, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas plus de véhicules, pas moins véhicules, pas plus de salariés, pas moins de salariés.

**Thierry Flament** précise qu'il existe des systèmes de navettes internes sur le site (le réseau de transport externe qui a existé pendant 50 ans existe encore mais de manière très réduite car les salariés ne le prenaient plus). Le co-voiturage se développe aussi ; de manière générale, toute solution nécessite l'adhésion des salariés pour qu'elle soit utilisée.

**Mauricette Offe**, adjointe au Maire de Fort-Mardyck, regrette que l'on empêche les piétons de circuler dans l'usine ; car auparavant, son mari allait travailler à pied mais maintenant il prend sa voiture car il n'est pas posté et n'a pas de navettes pour l'emmener chez Dillinger.

**François Glaisner** explique qu'il est impossible de laisser les personnes à pied circuler sur les axes principaux du site pour des raisons de sécurité ; il indique également que les navettes ne sont pas réservées aux personnes postées mais que, bien sûr, il peut y avoir un peu d'attente.

**Béatrice Decoster**, habitante du territoire, propose de créer une deuxième entrée pour l'usine pour répartir les entrées.

**François Glaisner** répond qu'il n'a jamais constaté de problème de saturation à l'entrée principale ; néanmoins une autre entrée est bien à l'étude, notamment pour le chantier plutôt côté SRD. Et il confirme qu'il y a bien deux sujets en matière de transport : arriver sur le site puis amener les personnes au lieu où ils vont (en intégrant les questions de contrôle d'accès, de vestiaire...). Ces sujets sont étudiés, notamment en lien avec la phase travaux.

**Après la diffusion d'une vidéo pédagogique en motion design récapitulant les différents aspects du projet, d'autres échanges ont lieu.**

**Pierre Gugliermi**, président de la Commission de Suivi de Site (CSS) des sites Seuil Haut de la zone industrialo-portuaire de l'Agglomération Dunkerquoise, souhaite savoir si la future usine ArcelorMittal qui sera construite en Inde sera un modèle avec des très basses productions de CO<sub>2</sub>.

**Thierry Flament** confirme que ce qui est envisagé, ce sont des « hauts fourneaux verts » et la captation du CO<sub>2</sub>.

**Henry-Pierre Orsoni**, « ancien d'ArcelorMittal », pose une question sur les délais d'achat en lien avec le projet et notamment sur la prévision pour la première commande.

**François Glaisner** indique que la première commande est passée : le four électrique. Et il précise « qu'on est aujourd'hui à peu près à 16 à 17 % d'engagement par rapport au budget du projet ».

## Conclusion

**Anne-Marie Royal**, garante CNDP, conclut la réunion en remerciant les participants pour leur présence ; elle remercie également l'équipe d'ArcelorMittal pour la franchise des présentations et des réponses. Enfin elle invite chacune et chacun à continuer à poser des questions et émettre des avis via le site internet ou lors des prochains rendez-vous pour que ce projet soit le plus performant pour le territoire.

**Thierry Flament**, directeur du site ArcelorMittal de Dunkerque, s'associe aux remerciements ; il rappelle en conclusion que le projet initial, qui est toujours là, a été phasé pour être « dérisoire » en prenant en compte la réalité du marché européen. Mais aussi que c'est un projet ambitieux, très technique d'un montant de plus d'un milliard d'euros qui constitue un vrai projet collectif de transformation d'entreprise et qui participe à la décarbonation du territoire.

**Le temps d'échange se termine à 20h10 par le pot de l'amitié.**

La vidéo de cette réunion publique est disponible via le lien : [Documents du Projet de Décarbonation Dunkerque - Concertation Amf Decarbonation](#)